

Philippe Bardel, Jean-Luc Mayard, Gilles Pichard,  
*L'arbre et la haie. Mémoire et avenir du bocage*

Rennes, Écomusée du Pays de Rennes/Presses universitaires de Rennes,  
2008

**Bernard Merdrignac**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/241>

DOI : 10.4000/abpo.241

ISBN : 978-2-7535-1512-3

ISSN : 2108-6443

**Éditeur**

Presses universitaires de Rennes

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 décembre 2008

Pagination : 238-241

ISBN : 978-2-7535-0808-8

ISSN : 0399-0826

**Référence électronique**

Bernard Merdrignac, « Philippe Bardel, Jean-Luc Mayard, Gilles Pichard, *L'arbre et la haie. Mémoire et avenir du bocage* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 115-4 | 2008, mis en ligne le 31 décembre 2009, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/241> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.241>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© Presses universitaires de Rennes

---

# Philippe Bardel, Jean-Luc Mayard, Gilles Pichard, *L'arbre et la haie.* *Mémoire et avenir du bocage*

Rennes, Écomusée du Pays de Rennes/Presses universitaires de Rennes,  
2008

Bernard Merdrignac

---

## RÉFÉRENCE

Rennes, Écomusée du Pays de Rennes/Presses universitaires de Rennes, 2008

- 1 D'octobre 2005 à janvier 2007, l'exposition « L'arbre, la haie et les hommes » qui illustre l'importance des haies dans le bocage rennais durant près de cinq siècles a mobilisé près de 32 000 visiteurs à l'Écomusée du Pays de Rennes. Publié par les PUR en juin 2008, voici à présent un « beau livre », accompagné d'un Cdrom regroupant des films, enquêtes et documents d'archives, qui constitue le catalogue exhaustif de l'exposition. Rennes Métropole qui – avec la participation de la DRAC – a financé cette publication entend faire de l'ouvrage un outil de valorisation du patrimoine. La préface de M<sup>me</sup> Sylvie Robert, vice-présidente de Rennes Métropole, déléguée à la culture, à l'architecture et aux grands projets, exprime le souhait que l'émergence d'un nouveau bocage hérité de l'ancien et adapté « à nos besoins et à ceux des générations futures » contribue au maintien des identités locales et communales. Certes, le cliché écologique du vieux paysan plantant des arbres en pensant à ses héritiers est un mythe. En effet, jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, la plupart des agriculteurs – comme on le rappelle opportunément ici – n'étaient pas propriétaires, aussi les baux réglementaient-ils strictement l'entretien et l'exploitation des haies. C'est pourquoi, signe d'une exploitation bien tenue, l'émondage des chênes en « ragosses » (pour procurer au fermier une proportion de fagots prédéfinie), demeure le « symbole du bocage rennais », à l'image d'une nature fortement domestiquée.

- 2 Sous la direction de Ph. Bardel, J.-L. Mayard et G. Pichard, les agriculteurs, agronomes, photographes, chercheurs universitaires qui ont collaboré à cette entreprise collective font ressortir les caractéristiques de ce bocage rennais, ses origines, son développement et son recul actuel (800 km de linéaire de haies par an en Ille-et-Vilaine, entre 1980 et 1990). Le croisement des approches ethnographique, naturaliste, agronomique et historique, met en évidence la complexité des rapports que l'homme entretient depuis des siècles avec la haie. Celle-ci a en effet trois objectifs majeurs : des « propriétés hydrauliques évidentes » (rétention des eaux de pluies), la « garantie d'une biodiversité rurale » (faune et flore) et les « ressources en bois » dont paysans et artisans savent tirer parti pour se chauffer, fabriquer outils, jouets, etc. La haie est un véritable « magasin à ciel ouvert » ! Structure vivante, le bocage s'adapte aux conditions mises en place par l'homme, et celui-ci tire parti des opportunités offertes par son écosystème. Somme toute, ce qui le distingue des autres formes d'occupation du sol réside dans la nécessité d'adapter l'espace agricole à la diversité des productions associant « polyculture et élevage ».
- 3 Mais, la « haie n'est pas le bocage », souligne Annie Antoine en retraçant « la formation du bocage en Bretagne » et en rappelant judicieusement qu'avant de prendre – au XIII<sup>e</sup> siècle – son sens actuel, le mot latin « *haia* » désigne plutôt une large bande forestière qu'une clôture végétale. Les paragraphes consacrés à l'historiographie expliquent comment, au cours du dernier demi-siècle, les tâtonnements des historiens, géographes et archéologues ont abouti à remettre en cause l'idée reçue de la pérennité du paysage rural à travers les millénaires. La haute Bretagne ne s'est vraiment « embocagée » qu'à partir des derniers siècles du Moyen Âge. Comme dans tout l'Ouest, le système bocager se développe ici au cours de l'époque moderne pour culminer au milieu du siècle dernier. C'est pourquoi, la *Très ancienne coutume de Bretagne* rédigée aux environs de 1312 (plutôt que « vers 1380 ») par des légistes de l'entourage ducal imbus de droit romain constitue un jalon important. Ce document se préoccupe peu des haies (ce qui laisse entendre qu'elles ne sont pas encore très répandues), mais les quelques articles qui les concernent attestent que leur fonction principale consiste alors à mettre les cultures « *en défens* » (c'est-à-dire d'en interdire l'accès aux animaux). Au Moyen Âge et à l'époque moderne, il s'agit moins d'enclorre les terres agricoles (comme ce sera le cas à partir du XIX<sup>e</sup> siècle), que de les « exclure » afin de les protéger des divagations du bétail.
- 4 Dans cette perspective, les recherches en cours des médiévistes pour définir précisément le sens des mots comme « *fossatum* », « *sepes* », « *haia* », « *plessiacum* » dans les cartulaires prennent tout leur intérêt. Le signataire du présent compte rendu serait cependant enclin à relativiser la place assignée au *Cartulaire de Redon* dans la reconstitution du paysage breton du haut Moyen Âge. On y retrouve des « fossés », mais il est entendu que la dominante reste le champ ouvert : « pas la moindre trace d'un bocage » ! Toutefois, à défaut de sources analogues (à l'échelle européenne) pour le IX<sup>e</sup> siècle, n'est-il pas aventuré méthodologiquement de céder à la tentation d'étendre les données de ce document au reste de la péninsule ? D'autre part, des chartes qui portent – par définition – sur des transactions foncières ne sont probablement pas les mieux indiquées pour informer sur l'élevage et les modes de faire-valoir associées. Voici une dizaine d'années, le numéro spécial des *ABPO* « Des animaux et des hommes. Économie et sociétés rurales en France (XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) » (t. 106, 1999-1) ne comblait-il pas une

lacune en soulignant que l'élevage a longtemps été réduit par les historiens des campagnes à la portion congrue, dans la tradition des physiocrates du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

- 5 C'est pourquoi, à côté des chartes médiévales, on permettra au recenseur d'attirer l'attention, au passage, sur un texte législatif méconnu (*Canones Wallici; Excerpta de libris Romanorum et Francorum*) publié par L. Bieler dans *The Irish Penitentials*, Dublin, 1975. L. Fleuriot en avait signalé dès 1971 dans les *Annales de Bretagne* l'intérêt pour le très haut Moyen Âge breton (« Un fragment en latin des très anciennes lois bretonnes armoricaines du VI<sup>e</sup> siècle », *AB*, 1971, t. 78/4, p. 601-660). Cette « Ancienne loi des Bretons Armoricains » (*ALBA*, pour reprendre le sigle sous lequel elle a été depuis étudiée par S. Kerneis) a sans doute été promulguée au milieu du V<sup>e</sup> siècle, à la suite de la Bagaude, à l'intention des militaires bretons implantés en Armorique. Ici le cheptel est omniprésent (*animalia; pecus; vacca; capallus, bos; porcus*, etc.) et les divagations du bétail reviennent régulièrement (A 21, P 31 ; A 22, P 15 ; A 25, P 19, etc.). On trouve donc mention de clôtures. On peut vendre, « sous la contrainte ou de bon gré », à un « chef de famille voisin » sa *villa*, sa maison ou son jardin « excepté la clôture qui entoure les récoltes et les pâturages » (A 55 : *praeter sepes quae gignunt meses et herbam ; P L(X)III : praeter seps quae circumit mesis et herbas*). L. Bieler rendait compte de cette clause en expliquant que « *the fences protecting the fields and pasture are common property of the neighbours* ». En fait, voici déjà le talus « entourant » les cultures ! S'il est exclu de la vente, n'est-ce pas parce que la terre du fossé qui a servi à le construire a été prise en bordure extérieure du terrain et que la végétation qui s'y développe constitue une valeur ajoutée ?
- 6 La contribution de D. Marguerie qui expose les données de l'archéobotanique fait ressortir le rôle déterminant de la période médiévale dans la genèse des paysages modernes (on peut cependant regretter que les excellentes cartes qui accompagnent le dossier soient un peu petites). La mise en place très progressive d'un « proto-bocage » au cours du millénaire médiéval peut se lire dans une « signature dendrologique » attestant de l'émondage des arbres des haies qui accompagne l'extension des parcelles bocagères. Si les premiers témoignages de cette pratique remontent à l'époque carolingienne, son essor – en Trégor et dans le bassin de Rennes – intervient dans les dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle. Ce bocage « en train de se constituer dans ses traits les plus caractéristiques » a naguère été présenté par Daniel Pichot dans un article important (« Images du paysage : les bords de la Vilaine au XVI<sup>e</sup> siècle », *MSHAB*, t. 78, 2000, p. 263-283) consacrée au manuscrit de la Vilaine (1543). Deux des planches reprises ici de ce document exceptionnel présentent un bocage déjà structuré à proximité des hameaux et des manoirs.
- 7 Pour accentuer l'« illusion du réel », le peintre (Olivier Aulion ?) avait recouru à la technique de la chorographie en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle. On retrouve un peu du climat de ces peintures dans celles de Lucien Pouëdras qui présente ici « Mon bocage à moi ». Le peintre, né à Languidic, dans le Morbihan au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, commente, mois par mois, quelques-uns de ses tableaux qui évoquent la vie paysanne au fil des saisons. C'était avant la révolution agricole dont, de son côté, le documentaire de l'ethnologue Patrick Prado, sorti en février 2008, « Le basculement – I- Un secret bien gardé (1972-2007) » [LAHIC/IIAC] témoigne de l'impact sur Névédic, un autre village morbihannais, littéralement « siphonné » aujourd'hui. Certaines des œuvres retenues par Lucien Pouëdras, extraites de *La mémoire des champs*, paru aux éditions Chasse-Marée/Ar men (1993), font par ailleurs l'objet d'une belle exposition pédagogique en

trente-quatre panneaux diffusée par l'Agence culturelle de Bretagne. Parmi ces reproductions, celle qui illustre « la démolition d'un talus » n'a pas été reprise ici. On peut le regretter, car alliant le souci d'authenticité de l'ethnologue et la sensibilité de l'artiste, elle y aurait légitimement trouvé sa place. En effet, le présent compte rendu à destination des lecteurs des *ABPO*, met surtout l'accent sur les questions historiques que soulève cet ouvrage qui s'affiche délibérément pluridisciplinaire. Pourtant, au carrefour des relations aujourd'hui controversées entre histoire, mémoire et citoyenneté, son sous-titre, « Mémoire et avenir du bocage », montre que les ambitions de ses auteurs et commanditaires ne se cantonnent pas aux seuls aspects qui ont retenu notre attention. Mémoire vivante du paysage, le livre et le Cdrom entendent sensibiliser le large public aux transformations du milieu rural au siècle dernier et aux enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle pour le « développement durable ». « Mais ceci est une autre histoire », aurait dit Rudyard Kipling...